

REPUBLIQUE DU DAHOMEY  
--:--  
INDIGENCE DE LA REPUBLIQUE  
--:--  
SECRETARIAT GENERAL  
DU GOUVERNEMENT  
--:--

DECRET N° 263 / PR-SGG

ANNEE 1968  
-----

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,

- VU la Proclamation du 17 juillet 1968 approuvée par le référendum du 28 juillet 1968 ;  
VU le Décret N°230/PR du 31 juillet 1968, portant formation du Gouvernement ;  
VU le Décret N°381/PR/MFAEP du 30 octobre 1967, portant nomination de Mr Jacques DENEUFBOURG, Ingénieur du Génie Rural de l'Assistance Technique Française, en qualité de Directeur Général par intérim du Plan ;  
le Conseil des Ministres entendu,

DECRETE :

Article 1er - Est abrogé le décret N°381/PR/MFAEP du 30 octobre 1967 susvisé, portant nomination de Mr Jacques DENEUFBOURG en qualité de Directeur Général par intérim du Plan.

Article 2 - Le présent décret sera publié et communiqué partout où besoin sera.-

Fait à COTONOU, le 30 Août 1968

par le Président de la République,

Ampliations : PR 4 - CS 6 -  
MEF 4 - Ministères 9 - SGG 4 -  
SGPR 1 - IAA 1 - Gde Chanc. 1  
DGAJL 2 - DGP 4 - Intéressé 1 -  
MAC 1 - DEP 2 - Dtion Stat.2  
DAI 1 - Trésor 4 - DB-CF-DC 3  
Solde-DI 2 - JORD 1.



Emile-Derlin ZINSOU